



Avec un visa de 03mois ai je droit a un titre de sejours provisoi

Par **star750**, le **30/10/2010** à **21:45**

Bonjour, rnje vis en algerie ya un an (octobre 2009)je me suis marié avec un homme qui est né en france mais n a pas la nationalité française (il a deposer un dossier de reintegration)rnil n a pas pu faire un regroupement familiale a cause du logement,c est regler depui septembre(2010).entre temps j ai demander un visa que j ai obtenu pour 3mois je part le 7novembre.rnes qu avec mon visa court sejours je peux avoir un titre de sejour provisoire en attendant le regrouênt familiale.?rnen sachant que mon mari et déclaré invalide(grefe du foie) sui un traitement a vie et touche une penssion.(il as 48ans je n ai 41ans)rnmerci de me repondre